



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes



Nice, le 29 avril 2020

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'éducation nationale des Alpes-
Maritimes

à

Mesdames et messieurs les
professeurs des écoles et instituteurs

S/C mesdames et messieurs les
inspecteurs chargés de circonscription
du premier degré

Mesdames et messieurs les principaux
de collèges avec SEGPA

**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes**

**Division du Personnel
1^{er} degré**

Affaire suivie par :
Sakina SADOUK
Gestionnaire

Téléphone
04 93 72 63 57

Fax
04 93 72 63 22

Mél.
sakina.sadouk@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

Objet : Recrutements poste à profil de « Secrétaire de commission départementale de l'orientation »

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des écoles l' appel à candidatures cités en objet.

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature, lettre de motivation et curriculum par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la division du personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante: ia06-dipe2@ac-nice.fr) **avant le mardi 12 mai 2020 à midi**

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

RECRUTEMENT POSTE A PROFIL

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN AVANT LE 12/05/2020 à 12h00
Mail : ia06-dipe2@ac-nice.fr

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS (renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste(s) :

Secrétaire de commission départementale de l'orientation

A

le
(Signature)

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

A

le
(signature)

Secrétaire de Commission Départementale de l'Orientation

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré – Une expérience dans l'enseignement spécialisé est souhaitée

Lieu d'exercice : DSDEN 06 – Circonscription ASH – 53 avenue Cap de Croix – 06100 NICE

Date de prise de fonction : rentrée scolaire

Conditions de nomination : La nomination sera prononcée à titre définitif.

Conditions de rémunération : poste ouvrant droit à l'indemnité mission particulière taux 1 (104.16€/mois) à laquelle s'ajoute, pour les personnels détenteurs d'un diplôme professionnel spécialisé, l'indemnité de fonctions particulières (70.35€/mois). Ces indemnités ne sont pas cumulables avec l'ISAE.

Organisation du temps de travail : 1607 heures

Cadre réglementaire :

Le coordonnateur de la CDOEA est membre de l'équipe de la circonscription de l'ASH (Adaptation Scolaire et Scolarisation des Elèves en situation de Handicap) et accomplit ses missions sous l'autorité de l'IEN ASH.

Il travaille en partenariat avec les services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes Maritimes (DSDEN), les circonscriptions, les établissements scolaires (collèges, lycées) et les écoles.

Le personnel participera à la gestion des questions posées sur la messagerie académique dédiée et assurera le suivi des situations individuelles d'élèves.

Description des missions :

- Accompagner les équipes dans l'instruction des dossiers et organiser les dossiers de la commission départementale de l'orientation pour les enseignements adaptés.
- Assurer la liaison avec les familles et les établissements d'origine des élèves.
- Préparer et assurer le secrétariat des CDO-EA, sous la responsabilité de l'IEN-ASH.
- Construire des éléments statistiques sur la fréquentation, les sorties et l'histoire des structures (SEGPA, EREA, ULIS Collèges et lycées).
- Favoriser la connaissance des textes et procédures d'orientation en EGPA et les faire évoluer.
- Organiser les commissions départementales d'affectation (EGPA et ULIS écoles, collèges et lycées).
- Conseiller l'IEN ASH sur les besoins et spécificités des structures adaptées (EGPA et ULIS collèges et lycées) sur le département en vue d'orienter les décisions de l'inspecteur d'académie.
- Rendre compte de l'évolution des situations des structures adaptées à l'IEN ASH afin de travailler à la carte scolaire et à son évolution.
- Aider les équipes enseignantes dans le suivi des élèves affectés en EGPA et en ULIS école, collèges et lycées
- Participer aux réunions des directeurs de SEGPA organisées par l'IEN ASH.
- Animer et participer aux formations des PE, PE spécialisés PLC et PLP afin de faire progresser la mise en place du collège inclusif.
- Participer à certains stages de formation sous la responsabilité de l'IEN ASH.
- Collaborer avec les enseignants référents à la scolarisation des élèves handicapés.

- Collaborer avec la MDPH et ses différents membres : direction, instructeurs, correspondant de scolarisation et ERSH.
- Représenter l'IEN ASH aux CDAPH et collaborer au travail de la Commission.

Compétences et qualités requises :

- Avoir une disponibilité temporelle,
- Connaître le fonctionnement des écoles, collèges et particulièrement des SEGPA et ULIS, des établissements spécialisés,
- Connaître l'organisation et le fonctionnement de la MDPH,
- Respecter la confidentialité,
- Savoir intégrer une équipe,
- Organiser et animer une réunion
- Travailler en étroite collaboration avec des partenaires intra ou extérieurs à l'éducation nationale
- Maîtriser les outils bureautiques, particulièrement : Excel, Word et la messagerie électronique

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : M. MARECHAL, IEN ASH

ien-06.ais@ac-nice.fr ou le secrétariat de la circonscription ASH, 04 93 72 63 41

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie -directeur académique des services de l'éducation nationale des Alpes Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.